

DENOMINATION SOCIALE DE LA STRUCTURE

Adresse du siège social de la structure :

CP : VILLE :

Tél : Mail : @

Site internet :

Forme juridique de la structure :

 Activité(s) proposée(s) par la structure : Tennis Beach tennis Padel

➤ SI VOUS ÊTES UNE SOCIÉTÉ COMMERCIALE

N° d'immatriculation au registre du commerce : | | | | | | | | |

Montant du capital social : €

Mode de gestion :

 Gérant Conseil d'administration Directoire Conseil de surveillance Autres

Objet social :

➤ SI VOUS ÊTES UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE OU ISSU D'UNE COLLECTIVITÉ (MUNICIPALITE, SEM, EPIC)

De quel type :

 Commune Communauté de communes District Conseil général
 Régie municipale Office de tourisme Autre : Préciser.....

Organe collégial :

 Conseil municipal Comité de direction Conseil d'administration
 Conseil de surveillance Directoire Autre : Préciser.....

➤ SI VOUS ÊTES UN COMITÉ D'ENTREPRISE

A quelle entreprise est-il rattaché ?

➤ AUTRE TYPE DE STRUCTURE (TRAVAILLEUR INDÉPENDANT, ...)

 Le cas échéant,
 préciser.....

N° SIRET : | | | | | | | | |



RESPONSABLE DE LA STRUCTURE

Nom : Prénom :
 Titre ou fonction
 Adresse :
 CP : VILLE :
 Tél : Mail : @
 Licencié FFT au jour de la demande : Oui Non (si oui, n° de licence :)

INTERLOCUTEUR SUR LE DOSSIER HABILITATION ET CORRESPONDANT PERMANENT

idem responsable structure autre (préciser ci-dessous) :
 Nom : Prénom :
 Titre ou fonction
 Adresse :
 CP : VILLE :
 Tél : Mail : @
 Licencié FFT au jour de la demande : Oui Non (si oui, n° de licence :)

INFORMATIONS RELATIVES AUX INSTALLATIONS

CLUB HOUSE : Oui Non

Adresse des installations principales (si différente du siège social) :

.....
 CP : VILLE :
 Tél :

Adresse des installations annexes (le cas échéant) :

.....
 CP : VILLE :

TITRE D'OCCUPATION DES INSTALLATIONS : Propriétaire Bail privé Autre

Durée : ans Date de début :/...../.....

Indiquer le nombre de courts		Béton poreux	Enrobé poreux	Résine	Terre battue tradi	Terre artificielle	Moquette	Tapis synthétique	Tapis caoutchouc	Gazon naturel	Gazon synthétique	Parquet	Dalles plastiques	Beach tennis	Padel
Installations principales	Ext.														
	Couv.														
Installations annexes	Ext.														
	Couv.														



MOTIVATION DE LA DEMANDE *

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

* Information obligatoire

ESTIMATION DU NOMBRE DE PRATIQUANTS DANS LA STRUCTURE SUR UNE ANNEE *

Catégorie	Nombre de pratiquants
Jeunes (18 ans et moins)
Adultes (19 ans et plus)
TOTAL *

*Information obligatoire

PIECES A FOURNIR

- **Pour toutes les structures** : estimation du nombre de pratiquants dans la structure par an et cahier des charges complété, signé et revêtu du cachet de la structure.
- **Pour les sociétés commerciales** : joindre les statuts, la liste des associés, gérants, CA, ... et un extrait Kbis.
- **Pour les collectivités territoriales, SEM, EPIC** : joindre la liste des membres du conseil municipal et la durée du mandat ou la liste des membres du directoire ou du CA et, le cas échéant, les statuts et un extrait Kbis.



CAHIER DES CHARGES DES STRUCTURES SPORTIVES HABILITEES

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les droits et devoirs de la structure sportive (« la Structure ») dans le cadre de la demande d'habilitation FFT présentée par celle-ci.

Il complète l'ensemble des droits et obligations qui découlent de l'application des Statuts et Règlements de la FFT que la structure habilitée s'engage à respecter.

La Structure ⁽¹⁾ garantit la FFT du respect des dispositions du présent cahier des charges pendant toute la période d'habilitation et s'engage à informer la ligue de son ressort territorial en cas de modification des éléments contenus dans le dossier d'habilitation.

La Structure s'engage à licencier l'ensemble des personnes, qui ne seraient pas licenciées par ailleurs, pratiquant le tennis, le beach tennis et/ou le padel sur ses installations.

La Structure garantit la FFT de la souscription d'une police d'assurance responsabilité civile répondant aux obligations légales et réglementaires applicables et couvrant les personnes visées à l'article L. 321-7 (à l'exception des licenciés FFT) pour la durée de l'habilitation. Ainsi les activités de la structure en lien avec le tennis, le beach tennis et/ou le padel organisées par la Structure devront être garanties par elle.

Dans les conditions légales et réglementaires applicables, l'assurance des licenciés sera couverte par le contrat collectif souscrit par la FFT.

La Structure devra se conformer au niveau d'habilitation délivrée par la Ligue. Les deux niveaux d'habilitation sont les suivants :

- **Niveau 1** : la Structure peut organiser des tournois homologués
- **Niveau 2** : la Structure dispose des attributions attachées au niveau 1 auxquelles vient s'ajouter le fait de pouvoir engager des équipes pour participer aux championnats par équipes.

L'habilitation entrera en vigueur à compter de la décision du Comité exécutif de la FFT. Elle prendra fin à l'issue de la période d'habilitation. Si cette dernière devait être renouvelée, les dispositions du présent cahier des charges continueront à s'appliquer.

Le Comité exécutif de la FFT peut par décision motivée et après avis de la ligue concernée, suspendre l'habilitation ou y mettre fin, en cas de non-respect par la Structure des dispositions du présent cahier des charges ou, plus généralement, des Statuts et Règlements de la FFT.

Fait à le/...../.....

Pour la structure ⁽²⁾ (SIGNATURE),

(1) Préciser le nom de la structure demandant son habilitation

(2) Indiquer le nom du représentant signataire du cahier des charges

Une fois complété et signé, le présent dossier doit être adressé, accompagné de l'ensemble des documents demandés à la Ligue Régionale dont dépend la structure sollicitant l'habilitation.

CADRE RESERVE AUX SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA LIGUE

Nom de la Ligue :

Niveau d'habilitation demandé :

-
- Niveau 1
-
-
- Niveau 2

Durée de la période d'habilitation souhaitée :

-
- 1 an
-
-
- 2 ans

 Date de la réunion du Comité de Direction⁽³⁾ de la Ligue ayant validé la demande d'habilitation :/...../.....

Fait à le/...../.....

Signature du représentant
Cachet de la Ligue

⁽³⁾ La ligue doit joindre la copie (ou extrait) du PV du Comité de Direction ayant donné un avis favorable à la demande d'habilitation avant de transmettre le dossier à la FFT (voir ci-après liste des documents à transmettre)

DOCUMENTS A TRANSMETTRE A LA FFT AVEC LA PRESENTE DEMANDE D'HABILITATION

*Ces documents doivent être transmis à la FFT au minimum
15 jours avant la date prévue du COMEX FFT.*

	Sociétés commerciales	Collectivités territoriales, SEM, EPIC	Autres structures
Présente demande d'habilitation complétée, signée et validée par la ligue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cahier des charges signé par le responsable de la structure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Estimation du nombre de pratiquants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liste des associés, gérants, conseil d'administration	<input type="checkbox"/>		
Liste des membres du Conseil Municipal (et durée du mandat) ou liste des membres du Directoire ou du Conseil d'Administration		<input type="checkbox"/>	
Statuts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Extrait Kbis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PV (ou extrait du PV) du Comité de Direction de la Ligue ayant validé la demande d'habilitation, signé par le Président ou le Secrétaire Général	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CADRE RESERVE AUX SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA FFT

Niveau d'habilitation accordé :

-
- Niveau 1
-
-
- Niveau 2

Durée de la période d'habilitation accordée :

-
- 1 an
-
-
- 2 ans

Date de la réunion du COMEX FFT ayant validé la demande d'habilitation :/...../.....

 N° d'habilitation :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

